



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Outils numériques au service de la sécurité publique

Question écrite n° 14224

Texte de la question

M. Jean-Philippe Ardouin attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur un des outils numériques au service de la sécurité publique. Le soir des attentats de novembre 2015, le réseau social Facebook a activé, pour la première fois, un dispositif dénommé *Safety check*, à disposition, à l'origine, des victimes de catastrophes naturelles. Cet outil est une alerte se déclenchant sur le compte des utilisateurs présents dans une zone géographique précise, déterminée par la plateforme sociale. La réponse à cette alerte permet de rassurer ses proches en un *clic* signifiant que l'on est bien en sécurité. Ayant été fortement plébiscité durant cet événement tragique, Facebook a montré une volonté de développer cet outil pour d'autres situations de crise en centralisant le flux d'informations reçu suivant différents événements, pour mettre en liens leurs utilisateurs. Néanmoins, cette volonté fait émerger la question de la gestion de la sécurité publique qui est mission régalienne de l'État. Il souhaite connaître sa position sur la volonté de Facebook de vouloir accroître sa présence en collectant les données d'événements à risques et les réponses apportées afin d'être en mesure de proposer aux citoyens un outil similaire pour alerter et informer les forces de l'ordre et la population.

Texte de la réponse

Le ministère de l'intérieur a décidé de s'appuyer sur les médias sociaux pour la diffusion de l'information en cas d'événement grave de sécurité. Ce choix s'inscrit dans le cadre du retour d'expérience réalisé sur l'utilisation de l'application pour smartphone SAIP (système d'alerte et d'information des populations). Cette application avait été lancée en juin 2016 en prévision de l'Euro de football. Dans les événements comme les attaques terroristes, le recours par le ministère de l'intérieur et par les préfets aux médias sociaux est en effet apparu beaucoup plus efficace qu'un outil applicatif spécifique. Ces outils, moins complexes à mettre en œuvre qu'une application, permettent de donner une information plus précise, adaptée au contexte et au niveau de risque encouru par le public. La communication sur les réseaux sociaux permet également de donner aux utilisateurs des conseils sur les comportements à adopter et les incite à ne pas propager des fausses informations. Il a donc été décidé d'amplifier encore cette utilisation des réseaux sociaux en situation de crise en nouant un partenariat avec Facebook. Facebook offre la possibilité au ministère de l'intérieur de communiquer via un dispositif lié à son outil « Safety Check ». Le ministère de l'intérieur français est, dans le monde, la première organisation gouvernementale à utiliser cet outil. Créé en 2014, le « Safety Check » est une fonctionnalité qui se déclenche lorsqu'un événement met en danger la population. Il permet aux utilisateurs de Facebook d'indiquer à leurs proches qu'ils se trouvent en sécurité. Les messages informationnels du ministère de l'intérieur trouvent donc une visibilité rapide et forte sur la page du « Safety Check ». Facebook compte 35 millions d'utilisateurs actifs en France. Mais Facebook n'est pas le seul réseau social investi par le ministère de l'intérieur : - Un compte Twitter dédié à l'alerte nommé @Beauvau_Alerte a ainsi été créé le 29 mai 2018. Ce compte n'est utilisé qu'en cas d'événement représentant un péril pour la population. En plus de l'information, le compte @Beauvau_Alerte diffuse des conseils et des recommandations comportementales. En 7 mois, près de 80 000 personnes se sont abonnées au compte @Beauvau_Alerte qui a été activé, au 14 décembre 2018, à 3 reprises, deux fois pour une vigilance de niveau rouge en Corse (29 octobre et 10 décembre 2018) et le 11 décembre 2018 lors de l'attaque

terroriste du marché de Noël à Strasbourg. - Par ailleurs, le moteur de recherche Google s'associe au ministère de l'intérieur pour faire remonter prioritairement les contenus dont il est à l'origine. Ce soutien permettra de mettre en valeur une information fiable supplémentaire lorsque les internautes chercheront des renseignements sur un événement de sécurité important. Le ministère de l'intérieur peut par ailleurs compter sur d'autres acteurs pour prévenir la population si la situation l'exige. Les messages d'alerte et de prévention du ministère de l'intérieur seront repris par exemple par la RATP, Vinci Autoroutes, Radio-France et France Télévisions, via leurs canaux de communication. D'autres grandes entités ont fait connaître leur souhait de travailler avec le ministère de l'intérieur. C'est par exemple le cas de la SNCF, du moteur de recherche français Qwant, de météo France ou encore de l'ASFA (Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes) ou Snapchat avec lesquels des démarches de partenariats sont déjà engagées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Ardouin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14224

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 novembre 2018](#), page 10111

Réponse publiée au JO le : [15 janvier 2019](#), page 405